

Lisieux

Quotidien Ouest-France du 6 février 2025

ouest-france.fr du 6 février 2025

542 mots

L'impact du gel du Pass Culture inquiète le secteur

Le gouvernement a confirmé fin janvier le gel du Pass Culture pour la part collective. Ce dispositif permet aux écoles de financer des activités et sorties culturelles. Les acteurs du secteur s'alarment.

Coup dur pour le monde de la culture et de l'éducation. Le 30 janvier, le gouvernement a annoncé le gel du Pass Culture jusqu'à la fin de l'année scolaire, pour la part collective (à différencier de la part individuelle, sous forme de crédit) qui était portée à 50 millions d'euros. Ce dispositif permet de financer depuis 2022 des sorties culturelles (cinéma, spectacle vivant etc.) pour les collèges et lycées.

Au Royal, des annulations pour dix groupes

Du côté des établissements scolaires et des acteurs culturels à [Lisieux](#), l'inquiétude est perceptible. Et une réaction en chaîne est d'ores et déjà visible, notamment au cinéma Le Royal. Pour le gérant Grégoire Reynaud, « **rien qu'en mars, dix groupes ont été annulés, des établissements scolaires Marcel-Gambier, Notre-Dame, Paul-Cornu... Cela représente 600 à 700 élèves en moins. Cela a un vrai impact** ». Et en mai, ce sont déjà « **trois séances qui ont été annulées ou mises en stand-by** », alors que les enfants devaient découvrir une variété de films (*Phantom Boy*; *Flow, le chat qui n'avait plus peur de l'eau...*).

Au Tanit Théâtre, le directeur artistique Arnaud Aubert avait prévu « **des représentations en avril avec 300 élèves, et pour l'instant nous n'avons aucune confirmation** ». À titre de comparaison, ce Pass Culture avait notamment permis de financer 135 représentations de la création et pièce phare [Simone Veil, une femme libre](#) ces trois dernières années, pour des collégiens et lycéens.

« Nous n'avons pas assez de recul »

Après les premiers constats, les interrogations fusent. Hervé Crinière, directeur du collège privé Notre-Dame, ne « **sait pas si les déclarations** » réalisées sur la plateforme Adage, dédiée à l'enregistrement des activités, ont été prises en compte : « **On est dans l'inconnu le plus total.** » D'autant plus que l'interface est depuis quelques jours inaccessible. Aucune décision

n'est à ce stade « **prise à la hâte, on n'a pas procédé à d'annulations car on a fait des réservations un peu partout, au théâtre, au cinéma, pour une sortie pédagogique à Pont-l'Évêque... Nous n'avons pas encore assez de recul.** » Quant à demander aux parents de mettre davantage la main au porte-monnaie, il dit « **ne pas avoir envie de le faire** ».

Reste que pour Jocelyne Benoist, vice-présidente de Lisieux Normandie en charge de la culture, désormais, « **les établissements scolaires vont diminuer leurs passages** », avec pour conséquence, une offre moindre pour les séances scolaires. Un effet regrettable pour Grégoire Reynaud, qui déplore « **que la culture et l'éducation soient la variable d'ajustement** ». Le chef d'établissement Hervé Crinière y va aussi de son commentaire : « **Il est dommage que les jeunes en pâtissent. On nous demande de les former et les ouvrir au monde... Et cela permettrait aussi aux enfants dans des foyers avec de faibles moyens d'en profiter.** » Cet arbitrage intervient d'autant plus dans un contexte budgétaire tendu, et une baisse attendue des subventions publiques, qui pourrait toucher de plein fouet des structures culturelles du territoire.

Manon LETERQ.



Le dispositif Pass Culture, pour la part collective, permet aux collégiens et lycéens de profiter d'activités et sorties culturelles. (Photo d'illustration). Archives Ouest-France